ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 4 MAI 2017

Ouverture de la séance: à 19h50 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens.
Nombre de membres présents: 18.
Membres excusés: Dominique TILLE, Alex MOULLET, Bruno CHAPPUIS, Claude PIDOUX, Jean-Marc MATHYS et Andy MATHYS.

C'est notre président Sylvain BIGLER qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 14 des statuts de la société, l'Assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'Assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 MAI 2017

Point 1 Nouveaux membres / démissions

1.1 Nouveaux membres

Jo MOULLET nous fait part de son souhait de rejoindre la société. Il est accepté par acclamations. Benjamin PERRETEN, malgré son absence, est également accepté au sein de la société.

1.2 Démissions

Pas de démissions cette année.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Patrick HEYSÉ, notre caissier, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, ayant mal à la gorge, c'est notre vice-président Stéphane BINGGELI qui lit le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 avril 2015. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté par acclamation tel que présenté.

Point 4 Approbation des comptes

Patrick HEYSÉ, notre caissier nous présente les comptes de l'exercice 2016.
Notre société présente un solde négatif de 20'845.95 dû principalement à la réfection du toit du stand.

Georges CLAVEL aimerait avoir plus de détails sur la part que paie la société lors du tir des jeunesses. Notre président nous informe qu'une réponse sera donnée après investigation.

Véronique MOULLET nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Elle félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations et le président remercie le caissier et les vérificateurs.

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du président

La participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne pour l'année 2016 se décompte comme suit:
79 programmes obligatoires et 20 tirs en campagne.
Quatre personnes ont participé au tir cantonal tessinois et quelques tireurs au tir du sanglier à Goumoens.
Félicitations aux tireurs qui ont participé aux divers tirs de l'année.

5.2 Assemblées et séance de comité

Les membres du comité ont participé aux traditionnelles assemblées concernant la société de tir et se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir.

Point 6 Élections statutaires

Selon l'article 15 des statuts de la société, nous n'avons pas d'élection statutaire cette année. Nous avons malgré tout reçu une lettre de notre caissier, Patrick HEYSÉ, nous faisant part de son désir d'arrêter son mandat au sein de notre comité.

Notre président le félicite pour ses 8 ans passés dans notre comité au poste de caissier et le remercie pour son travail et son dévouement durant ces années.

6.1 Élection du comité

Pour pourvoir le poste vacant, notre président demande à l'assemblée si quelqu'un désire le reprendre.
Pierre-Alain BIGLER nous fait savoir qu'il est intéressé et très motivé à reprendre la charge du caissier.

Georges CLAVEL prends la parole et nous fait part de son mécontentement de trouver deux frères au sein du comité, bien que les statuts ne mentionne pas de restriction à ce sujet. Il trouve incroyable que parmis tous les membres présents, il y ait aussi peut d'intérêt.

La candidature de Pierre-Alain BIGLER est soumise à votation et est acceptée malgré trois avis contraires.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2017-2018:
Président: Sylvain BIGLER
Vice-président: Stéphane BINGGELI
Caissier: Pierre-Alain BIGLER
Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN
Chef des tirs: Blaise GONIN

6.2 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2017-2018:
Première vérificatrice: Véronique MOULLET
Deuxième vérificateur: Eric ROULIN
Suppléant: Daniel BADOUX

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Notre président nous fait part des prescriptions pour l'année 2017 et nous informe que les prestations de la Confédération restent inchangées.

Point 8 Communications du comité

Sylvain BIGLER nous rappelle les dates du tir fédéral en campagne, qui se déroulera à Oulens et lance un appel pour avoir des membres lors de ces journées.
La SVC organise le 19 août des portes ouvertes dans les stands volontaires de la région. La société ne va pas participer à cette manifestation.
Une journée pour les nouveaux (et anciens) habitants d'Oulens se déroulera le samedi 17 juin. La société tiendra un stand en collaboration avec la société de l'Abbaye.
Notre président remercie Georges CLAVEL et Frédéric MERMOUD qui ont refait la butte.

8.1 Journée d'entretien

La journée d'entretien s'est déroulée le 29 avril. Sylvain BIGLER remercie les membres qui ont participés. Il remercie également les moniteurs qui s'investissent lors des tirs obligatoires et en campagne.

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 14 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais.
Sylvain BIGLER donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.
Pierre HIRSCHI propose de payer le repas à Rénald VULLIAMY pour toutes les années ou il nous a préparé le repas suivant l'assemblée.
Eric ROULIN propose de renforcer l'avant-toit pour les personnes devant le nettoyer.

Notre président clôt l'assemblée à 20h40.

Le secrétaire	Le président
Sylvain CONSTANTIN	Sylvain BIGLER